Bonjour

la FMF s'est procuré via des journalistes  un document qui semble être le cadre du futur projet de loi. les sages femme ont visiblement un document plus détaillé et le CA de mon syndicat me demande des explications sur le mode de concertation  du ministère .

le cadre que nous avons nous inquiète au plus haut point et je souhaiterais avoir un rendez vous au moins avant l'annonce officielle .

rien de ce que nous demandons n'apparait:

la modification du 3° cycle ne concerne que les futurs MG et pas les autres spécialistes .

le tiers payant est maintenu alors que toutes les organisations syndicales sont d'accord pour un tiers payant social avec guichet unique (qui concernerait CMU AME et ACS.

(nous avons cependant proposé un tiers garant avec la solution du crédit mutuel)

l'éclatement des vaccinations (avec en plus l'autorisation de les faire par les "centres de prévention de la SS" centres inutiles et coûteux dont tout le monde demande la suppression et pourquoi pas la transformation en centre ou MSP à la mode) est un non sens : faire une piqûre est facile mais savoir ce qui a été fait est plus difficile .Si nous étions au stade de cabinet pluridisciplinaire généralisé avec fichier partagé çà ne serait pas un problème, mais il ne faut oublier que plus de 80% de PS travaillent de façon isolée. L'éclatement de la vaccination anti-grippale a entrainé une chute des vaccinations.

le rôle accru des sages femme qui deviendraient  le premier recours de la femme du nourrisson et de la famille a fait dire à un adhérent qu'il manquait la patrie .....

à plusieurs reprises apparait le professionnel de santé à la place du médecin et une volonté de réduire notre cadre d'action .les 160 MSP ne sont pas la France et les 80% de médecins qui exercent seuls devront tenir le maillage territorial pendant encore 15 ans avant que la tendance ne s'inverse .Ne l'oubliez pas ..

Nous avions dit à la Ministre, le lundi de pentecôte 2012 qu'une messagerie sécurisée Apicrypt était utilisée par près de 40000 médecins et biologistes et radiologues et hôpitaux et qu'elle pouvait être généralisée en moins de 6 mois pour moins de 24 millions €. C'est dire notre surprise  de voir relancé le DMP qui a déjà englouti plusieurs centaines de millions ..

Nous lui avions également signalé l'anomalie Avastin dont l'amm dans la DMLA aurait permis 390 millions d'économies par an .Nous avons été surpris de voir que l'armée de juristes du ministère mette 2 ans à sortir un décret pour le voir retoquer par le CE ( près de 800 millions quand m^me ).

Nous sommes surpris que les NACO soient arrivés sur le marché avec un ASMR 5 et un prix 6 fois supérieur à ses concurrents le coût est déjà de 300 millions et va bientôt être de 1 milliard .

je terminerai avec l'avenant N°8 et je rappelle la proposition de la FMF de juin 2012: TO (Tarif Opposable) pour les démunis AME CMU ACS et TO pour tous les gens qui n'ont pas le choix les soins non programmés en échange d'un coefficient multiplicateur pour les actes d'urgence ce qui permettait sans doute de vider les 10 millions de passage qui n'ont rien à faire aux urgences .

l'accès aux soins seraient garantis pour les démunis et ceux qui n'ont pas le choix et aurait plus de sens que la chasse aux médecins des beaux quartiers et qu'un CAS qui va accentuer les inégalités en région ...

si vous me recevez je dirai également un mot des contrats responsables et de notre LML (La Médecine Libre, mutuelle en cours d’élaboration) .

merci de m'avoir lu

cordialement

Nous avons naturellement plusieurs sujets

DrJean-Paul HAMON

Président  FMF
171 jean Jaurès
92140 Clamart
jp.hamon.dr@wanadoo.fr
06 60 62 00 67